

Bourdonnette: nouveaux aménagements paysagers au sud-ouest du quartier

La construction d'une paroi anti-bruit de long de l'autoroute N1 offre à la Ville de Lausanne l'opportunité de valoriser quelque 7'000 m² pour les habitants du quartier de la Bourdonnette. De nouveaux aménagements paysagers – création de plantages, construction d'un terrain multi-jeux, réhabilitation de places de jeux et arborisation des nouveaux espaces – pourront ainsi être réalisés. Le coût global de ces travaux s'élèvera à 800'000 francs, dont 530'000 francs seront pris en charge par la Ville de Lausanne et 270'000 francs par la Fondation lausannoise pour la Construction de Logements (FLCL).

La réalisation de ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux de renouvellement des aménagements extérieurs du quartier de la Bourdonnette entamés en 2000. Datant des années 70, ces espaces, très appréciés des habitants, enfants et adolescents en particulier, et fortement sollicités, ont déjà connu plusieurs cures de jouvence: restauration de la place centrale située au cœur du quartier, remise en valeur et tranquillisation de la rue interne, renouvellement de plusieurs espaces de jeux.

Les aménagements paysagers de la partie sud-ouest du quartier, liés à la construction de la paroi antibruit le long de l'autoroute N1, constituent la dernière étape du renouvellement du quartier. L'opportunité de ces travaux a conduit le service des parcs et promenades, en collaboration avec le service des routes nationales, à développer un projet qui permet de réaliser un gain important en surfaces utilisables pour le quartier. Près de 7'000 m² seront ainsi aménagés, entre les bâtiments et la paroi antibruit, en espaces de rencontre, de jeux et d'activités diverses, afin de répondre aux besoins de toutes les classes d'âge et de contribuer à l'amélioration de la valeur d'usage du site.

Parmi les différentes démarches d'implication des habitants et de diverses institutions du quartier pour la mise en place de ce projet, une enquête menée dans tous les foyers a notamment révélé que le terrain multi-jeux - terrain synthétique permettant la pratique de divers sports de balles - est très attendu et qu'un nombre important de personnes est intéressé par une parcelle de « plantage ». Pour mémoire, les « plantages lausannois » sont ces ensembles de petits lopins de terre aménagés dans divers quartiers densément habités de la ville et mis à la disposition des riverains qui souhaitent s'adonner au jardinage. Ceux de la Bourdonnette occuperont une surface d'environ 1500 m² (à proximité de la station du TSOL) et permettront à une cinquantaine de familles de bénéficier d'un petit coin de terre.

Les travaux d'aménagements paysagers débiteront une fois la construction de la paroi antibruit achevée, et la Municipalité sollicite un crédit de 530'000 francs pour les réaliser.

La direction de la sécurité sociale
et de l'environnement

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec M. Yves Lachavanne, architecte-paysagiste au service des parcs et promenades, tél. 021 315 57 77

Le préavis 2007-3 est disponible sur www.lausanne.ch/preavis

Lausanne, le 1^{er} février 2007



Hôtel de Ville
case postale 6904
1002 Lausanne
tél. 021 315 25 50
fax 021 315 20 05
infopresse@lausanne.ch